



Communiqué de presse CENTRE MEMORIS

Nîmes le 21 Mai 2016,

Pour diffusion immédiate.

CENTRE MEMORIS,

La franchise d'archivage de proximité unique en France !

***Centre Mémoris a présenté son concept, au salon « Franchise Expo Paris »,
unique dans le secteur de la gestion documentaire***

De plus en plus de Français rêvent de devenir leur propre patron, Centre Mémoris propose aux futurs entrepreneurs une activité originale et innovante, basée sur un métier ancestral.

L'externalisation d'archives, un métier développé dans les années 60

Même si la première définition du métier d'archiviste remonte à l'époque de Philip Le Bel, la professionnalisation et le développement du secteur de l'archivage intervient dans les années 60 (source ASSOCIATION PAGE). Avec un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros et une croissance du marché de 5% par an en moyenne, l'archivage est l'un des secteurs qui résiste le mieux à la crise dans l'hexagone.

L'une des raisons de cet état de forme ? Toute entreprise génère une quantité considérable de documents qui doivent être conservés selon les délais légaux de conservation en vigueur, pour satisfaire une exigence commerciale élevée, ou encore pour répondre rapidement et sans défaut en cas de contrôle de la part des administrations (URSSAF, Fiscal, etc.).

Avec près d'un tiers des organisations qui externalisent leurs archives en France contre près de deux tiers aux Etats Unis, le marché de l'archivage a encore de belles sources de développement en France.

De l'archivage papier à la gestion documentaire, un secteur en pleine mutation

De multiples avantages s'offrent aux clients qui choisissent d'externaliser leurs archives papier : gain de place et de temps, fiabilité de l'inventaire, traçabilité, sécurité des archives conservées dans des bâtiments répondant à des normes strictes, destruction confidentielle et sécurisée...

Aussi, la mutation du secteur du document propose d'emprunter la voie du numérique afin de simplifier et d'accélérer les échanges d'informations. Cependant, ce passage de l'ère physique au numérique souffre de différentes contraintes (organisationnelles, temporelles, financières) et bénéficie rarement d'une valeur probatoire permettant de se séparer du document original papier.

A cet effet, Centre Mémoris offre une solution globale de gestion documentaire à ses clients leur permettant de retirer définitivement l'épine administrative du pied liée à l'évolution de leur activité, et en conséquence leur donner l'occasion de se recentrer sur leur cœur de métier.

Contact presse : Yoann ZAUCHE – Directeur Centre Mémoris
yoann.zaouche@centre-memoris.fr – 06 48 33 32 13



Un modèle de franchise pour répondre aux besoins de 80% du tissu économique français

Centre Mémoris a vu le jour en 1992 à Montpellier. Fort de son développement dans le réseau local, la structure a été intégrée au Groupe PRO ARCHIVES SYSTEMES, 4^{ème} acteur national sur le marché de l'archivage, en 2011. La mission confiée à son nouveau directeur a été double : moderniser Centre Mémoris en intégrant la partie numérique grâce à l'utilisation des outils mis à disposition par le Groupe, puis de valider et dupliquer le business model sous forme de franchise.

Notaires, avocats, experts comptables, banques, assurances, cliniques, laboratoires, restaurateurs, TPE, PME, PMI, etc... sont autant de professions qui se retrouvent directement confrontées aux problématiques de l'archivage physique et/ou numérique. Hors, les grands acteurs du marché de l'archivage, ne dispose pas d'une offre de proximité simple, réactive et dédiée à ce type de clientèle, qui compose pourtant plus de 80% du tissu économique français. Ce qui est, en revanche, la raison d'être de Centre Mémoris.

En effet, les grands acteurs du marché de l'archivage fonctionnent par appel d'offre ou contrat cadre, soit des grands comptes ce qui génère des kilomètres d'archives pour un client. A titre d'exemple, un dépôt Centre Mémoris de 40 KM va englober environ 200 clients, quand un dépôt d'une superficie équivalente d'un grand acteur comme PRO ARCHIVES SYSTEMES, sera composé de 2 clients...

Une jeune franchise développée par un Groupe nîmois !

C'est pourquoi le Groupe PRO ARCHIVES SYSTEMES a décidé de faire de Centre Mémoris, sa filiale dédiée aux cibles « délaissées » par les grands acteurs mais qui sont pourtant confrontés aux mêmes problématiques.

Le développement en Franchise est apparu le plus idoine, car la notion de proximité est au cœur de la valeur ajoutée de Centre Mémoris et donner l'occasion à un entrepreneur local de développer sa zone de chaland avec l'image, l'expertise et le savoir-faire du Groupe apparaît comme un partenariat gagnant-gagnant voulu par le Groupe P.A.S, dont le siège est implanté à Nîmes avec un PDG gardois.

La Franchise a été lancée en 2015 avec un premier contrat signé sur Angoulême, Centre Mémoris a également participé au salon de la Franchise au Parc Expo en mars 2016 en nouant des contacts sérieux et prometteurs.

Avec un apport à partir de 50 K€, le futur franchisé qu'il soit propriétaire ou locataire du dépôt, est accompagné dans chaque étape de son projet. L'ambition de la filiale d'archivage de proximité et d'ouvrir une à deux franchises par an, afin d'aider au mieux chaque enseigne dans son développement et de garantir une réussite totale du projet.

Contact presse : Yoann ZAUCHE – Directeur Centre Mémoris
yoann.zaouche@centre-memoris.fr – 06 48 33 32 13